

Image not found or type unknown



Fuite d'eau qui doit payer

Par **berard**, le **27/06/2009** à **17:01**

Bonjour,

je suis en location depuis décembre 2008 et depuis mon entrée dans la maison j'ai des problème de fuite dans les wc les propriétaires on demandait a un plombier de venir voir mais celui-ci a tardé de passé, il a fini par venir réparer la fuite. je viens de recevoir ma facture d'eau le montant me parait beaucoup élevé (400£) pour 6 mois. Nous sommes 2 adultes et 1 enfant de 4ans. je n'ai pas de lave vaisselle, et il n'y a qu'une douche et 2 wc. puis-je demander une participation au propriétaire. je travaille a temps parciel et mon concubin et au chômage.Merci pour votre aide.